Livret de visite à destination des personnes en situation de handicap auditif :

la Cité-jardins de Suresnes





Nous nous trouvons à l'entrée d'un quartier historique de la ville de Suresnes qui a été construit il y a cent ans, dès 1921 et jusqu'en 1956.

Plusieurs architectes se sont suivis, pour permettre la réalisation complète de cet écrin de verdure.

Imaginez une cité aux couleurs chaudes et à la végétation luxuriante, où le calme grandira de plus en plus au fil de notre balade.

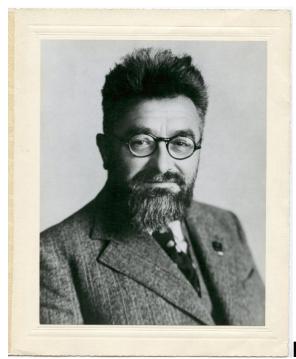
Devant la statue de Jean Jaurès



Statue en bronze représentant de l'homme politique et orateur Jean Jaurès (1859-1914), Ducuing Paul (sculpteur) et Le Blanc Barbedienne (atelier, fondeur), 1929, © Inventaire général. Cette statue représentant Jean Jaurès est une copie de celle érigée par les verriers de Carmaux suivant la maquette de Paul Ducuing.

Pour commencer cette visite, nous allons d'abord tenter de comprendre les limites du quartier que nous allons découvrir aujourd'hui par rapport à la ville de Suresnes. La ville de Suresnes fait 379 hectares et la Citéjardins lui en prend 34. Elle se situe sur l'ancien plateau de la Fouilleuse où à l'origine, se trouvait un haras, protégé au nord par le Mont Valérien. Imprégnez-vous de l'atmosphère plutôt bruyante de ce carrefour, entrée Est de la Cité-jardins, pour ressentir les différences au fur et à mesure de la visite.

Comment s'est décidé la construction de cette cité-jardins et qu'est-ce qu'une cité-jardins? C'est un concept urbaniste qui n'est pas français à l'origine, en effet, il a été inventé à la fin du XIXème siècle en Angleterre par un certain Ebenezer Howard, urbaniste britannique. Il imagine un compromis entre ville et campagne et publie même son concept en 1898 dans son ouvrage *Demain : une voie pacifiste vers la réforme réelle*.

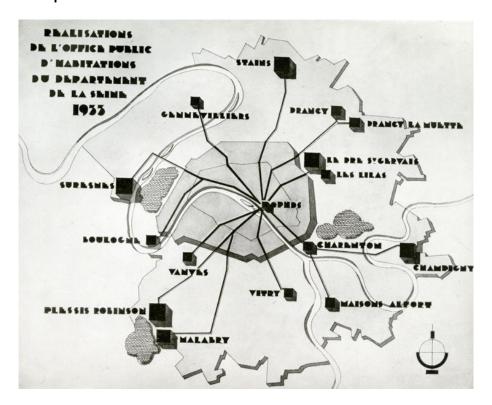


Portrait photographique d'Henri Sellier (1883-1943) dans les collections du MUS-Musée d'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes.

Mais c'est sous l'impulsion d'une grande personnalité suresnoise qui a lu et même traduit cet ouvrage, Henri Sellier, que cette ville va se doter d'un tout nouveau quartier dès 1921. Maire de 1919 à 1941 de Suresnes, il va devenir dès 1915, administrateur délégué de l'Office publique des Habitations à Bon Marché du département de la Seine, pour essayer d'endiguer l'insalubrité de l'époque et d'endiguer les maladies graves.

En effet, entre 1890 et 1920, la région parisienne et notamment Suresnes s'industrialise fortement et entraine dans son expansion une croissance démographique énorme, due aussi à cause d'un fort exode rurale, des projets haussmanniens qui vont repousser la population dans les banlieues parisiennes... Tout cela entraine une grande pénurie de logements, notamment à Suresnes où l'on voit les habitants s'entasser dans des immeubles vétustes du bas de la ville. Cette insalubrité entraine

quant à elle la multiplication des maladies dont la tuberculose est un des fléaux de ce temps.



Henri Sellier imagine alors un plan de réaménagement de la ville et notamment la construction d'un quartier avec tous les services publics qui doivent être proposés à ces habitants : lavoir bain-douche, dispensaire médical, maison de retraite, écoles, centre de loisirs pour tous, et surtout des espaces verts. Il fait alors acquérir par l'OPHBMS (office Publique d'Habitations à Bon Marché de la Seine) dès 1918 des terrains pour construire un vaste projet de Cité-jardins du Grand Paris. Ainsi de 1920 à 1945, il sera l'instigateur de 15 groupes HBM (Vitry, Gennevilliers, Plessis-Robinsson, Boulogne, Près-Saint-Servais, Champigny-sur-Marne, la butte rouge de Chatenay-Malabry, Drancy), dont Suresnes fait partie et qui est notamment la plus complète et la plus grande de toutes.



Buste d'Alexandre Maistrasse (1860-1951) exposé au MUS-Musée d'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes.

En tant qu'administrateur délégué de l'OPHBMS il choisit Alexandre Maistrasse comme architecte pour réaliser cette Cité-jardins qui se déploie sur 42 hectares, et dont la construction se déroulera de 1921 à 1956, longue réalisation dû notamment aux aléas économiques de l'entre et de l'après-guerre.



Cette Cité-jardins est organisée autour de deux axes principaux dont le plus important est l'axe Ouest-Est. Elle est prévue pour accueillir 10 000 habitants (3297 logements dont 170 pavillons). Aujourd'hui un peu moins de logements : 3245 depuis la réhabilitation qui a été faite entre 1985 et 1996 par Hauts-de-Seine Habitat.

L'école maternelle et l'école primaire Vaillant-Jaurès



L'école maternelle.



L'école élémentaire.

Après avoir brièvement introduit les origines de la construction de ce quartier atypique, nous allons parler des toutes premières réalisations, c'est-à-dire l'édification du premier îlot de cette cité qui a commencé par celle de la première école, le groupe scolaire Vaillant-Jaurès anciennement Edouard Vaillant.

Pourquoi construire en tout premier lieu une école ? Pour Henri Sellier le plus important pour le peuple est l'éducation et la santé. Pour lui tout le monde doit avoir accès à ces deux domaines et notamment les ouvriers et leurs enfants. Alors sont construites une école maternelle (quatre classes) et une école primaire pour garçons et filles avec des bâtiments communs : réfectoire, cuisine, bain-douche, solarium et salle médicale. Y

sont transmis les préceptes de la théorie hygiéniste de l'époque, très importants pour Henri Sellier.

En effet, tout ce concept de Cité-jardins découle aussi de ces préceptes hygiénistes : grande place laissée au soleil, à l'hygiène corporelle, à la pratique du sport, etc. C'est dès le milieu du XIXème siècle que l'on se rend compte avec Pasteur de l'existence des microbes et que le tout-à-l'égout et l'eau courante sont petit à petit mis en place.



Le solarium.

Un solarium, petit bâtiment octogonale, complète même cette école. Dans l'idée de fortifier le corps des enfants pour combattre les maladies, des cures d'UV y étaient effectuées pour les enfants montrant des signes de faiblesses. Toujours dans une recherche totale d'ensoleillement, l'architecture elle-même nous la traduit. En effet, la façade de cette école est orientée au nord pour laisser une plus grande place au soleil au sud avec les cours de récréations. Les fenêtres sont nombreuses et très grandes.



Fontaine à jets dans la cour de l'école élémentaire.

Aussi, on apprend aux enfants les règles d'hygiène comme se laver les mains à l'aide de fontaines à jets (pour éviter le contact avec le robinet), faire du sport pour un plus grand épanouissement physique et mental.

Tout cela est rehaussé de décors pour un cadre de vie agréable qui va accentuer le bien-être des habitants. En effet, selon les principes du biologiste et sociologue britannique, Patrick Geddes (penseur novateur dans le domaine de l'urbanisme), qu'a repris en partie Henri Sellier : l'art est un moteur d'évolution sociale! Dans cette idée du beau, nous pouvons observer des jeux de briques plus esthétiques sur les façades des immeubles, notamment de cette école, jouant sur les positions des briques mais aussi sur leurs tonalités, plus foncées ou plus claires.

Premier îlot : les immeubles collectifs et le lavoir baindouches

Après avoir évoqué le début de la construction de cette Cité-jardins par celle du groupe scolaire Edouard Vaillant nous allons rentrer dans le vif du sujet pour parler d'habitations. Dans cette Cité-jardins nous avons deux types d'habitations. Tout d'abord les logements collectifs qui se caractérisent sous la forme d'immeubles de quatre étages, en forme de T ou de L, tous en briques (symptomatique du logement social de l'entredeux-guerres), matériau résistant et de faible coût. Nous sommes toujours dans cette première phase de construction qui s'est déroulée de 1921 à 1923. Tous ces immeubles comportent une cour intérieure arborée qui permet l'aération des îlots. Cet espace entre chaque immeuble permet aussi de tisser un lien social positif entre les voisins, mais laisse aussi une certaine intimité en gardant la distance nécessaire entre chaque logement. Les immeubles ne sont pas très hauts et comportent au maximum quatre étages. Les appartements à l'intérieur de ces immeubles vont de 35m² à 55m² et son accessibles selon l'importance des familles et leurs différents revenus.



Intérieur de

l'appartement patrimonial.

Ils comportent aussi toutes les commodités liées aux préceptes hygiénistes de l'époque : des toilettes avec tout-à-l'égout, un évier relié à l'eau courante et une paillasse pour fourneau à gaz, l'éclairage électrique, une boîte à ordures et un garde-manger ventilé. Parfois les sanitaires

sont jumelés avec une douche, mais c'est seulement à partir de 1948 que la douche se généralise. Le chauffage central y est aussi installée, mais des cheminées témoignent encore du choix de combustible que pouvait avoir les habitants.



La recherche du Beau au quotidien dans la Cité-jardins, s'applique aussi sur les façades, que l'on va toucher, qui sont animées elles aussi d'un jeu de briques et ponctuées de claustras de ventilation en grès émaillé.





Nous rentrons petit à petit dans le cœur de ce premier îlot, ce qui fait son intimité, où l'atmosphère est beaucoup plus reposée qu'à l'entrée où nous étions tout à l'heure. Ici, vous êtes devant les anciens lavoirs baindouches, un bâtiment de masse rectangulaire en béton armé et briques, et verrière sur le toit. Il comportait jusque dans les années 1980 (300 entrées par semaine), 22 cabines de douches, 6 baignoires et 20 places de laveuses, essoreuses mécaniques et séchoirs à vapeur.

Les pavillons



Le deuxième type de logements sont les pavillons. Plutôt réservés aux familles nombreuses des ingénieurs et contremaîtres, ils comportent tous un jardin devant et derrière eux. Contrairement aux premiers immeubles collectifs, ils sont tous dotés d'une salle de bain. Ces deux types d'habitats permettent une mixité sociale, souhait important d'Henri Sellier. Ces pavillons sont mitoyens pour des questions d'économie de chauffage, regroupés par 2, 4 ou 6.

-Toits en pentes et colombages à l'anglaise : 1921-1923.



-Toits terrasses: 1928-1933.



Nous allons maintenant emprunter un troisième type de voie circulatoire, cette fois-ci piétonne : une venelle.

Square Léon bourgeois



La Nature est très présente ici au sein de la Cité-jardins et nous sommes ici dans ce qui un de ses deux poumons verts, de 10 200m², aménagé en 1935. Je ne sais pas si vous avez remarqué mais chaque nom de rue, bâtiments de service, rues, ou squares portent le nom d'un homme important dans l'idéologie d'Henri Sellier.



lci on parle de Léon Bourgeois, avocat et homme politique socialiste radical à l'origine de la théorie du solidarisme selon laquelle, il faut corriger les inégalités engendrées par la solidarité naturelle selon ces trois préceptes :

- -la libre éducation pour toutes les classes de la société,
- -un minimum de moyens d'existence pour chacun,
- -et une assurance contre tous les risques de la vie.

Portrait photographique d'Edouard Vaillant (1840-1915), ingénieur des Arts et Manufactures et conseiller municipal du XXème arrondissement de Paris (Père-Lachaise) de 1884 à 1893, photographié par Marius, 1890, Bibliothèque de l'Hôtel de Ville.

Edouard Vaillant : socialiste radical, instigateur de la création du ministère de la santé Publique.

L'appartement patrimonial



Pour la fin de notre balade, nous allons voyager dans le temps et découvrir l'appartement patrimonial, meublé et décoré pour devenir le témoin de la vie dans un logement social de l'entre-deux-guerres.

Il s'agit d'une ancienne loge de gardien construite en 1932 et située derrière le théâtre de Suresnes Jean Vilar (12 avenue Alexandre-Maistrasse). Elle a été préservée des remaniements qui ont touché l'ensemble des appartements de la cité-jardins de Suresnes dans les années 1980.

L'appartement se compose, en plus de la loge, des pièces nécessaires à la vie d'un couple : cuisine avec évier, garde-manger et fourneau, salle à manger, chambre et cabinet de toilette avec douche. Tout le confort moderne !

Un travail de restitution a été entamé en 2016 afin de remettre en place un mobilier et une décoration en adéquation avec la vie dans un logement social des années 1930. Un architecte d'intérieur a été désigné pour accompagner l'équipe du musée dans la restitution des volumes, le choix du papier peint et l'implantation des meubles.

Pour aller plus loin...

Après notre visite vous pouvez continuer votre balade à la découverte de cette belle cité-jardins et de ses lieux emblématiques. De l'appartement patrimonial vous pourrez revenir sur vos pas et admirer

Théâtre Jean Vilar



Le plan d'urbanisme de la cité-jardins de Suresnes et marqué par un édifice important au bout de son avenue centrale, l'avenue Aristide-Briand : il s'agit de sa Maison pour tous ou Centre de loisirs Albert Thomas.

Construite en 1937, c'est une salle des fêtes qui accueille les clubs sportifs et culturels, le cinéma ambulant ainsi que des réunions publiques grâce aux 1200 places assises. Il s'agit d'un lieu d'éducation populaire très fréquenté par les habitants de tous âges.

Conçu par Alexandre Maistrasse, sa façade monumentale est agrémentée par deux bas-reliefs et trois médaillons sculptés par René Letourneur. Réalisés en pierre, ils représentent les vertus et les grands domaines de savoir dans un style Art déco où les personnages, drapés à l'antique, sont très hiératiques.

En 1951, le Théâtre National Populaire sous la direction de Jean Vilar va investir ce Centre de Loisirs Albert-Thomas car ses locaux du Palais du Trocadéro sont occupés par l'ONU. Le nom de Jean Vilar sera définitivement adopté en 1971.

Les jardins familiaux



Le deuxième poumon vert de la cité-jardins est composé de jardins familiaux, descendants des jardins ouvriers, permettant la culture biologique des fruits et des légumes par les habitants du quartier. Chaque famille dispose d'une parcelle de terrain, d'une petite citerne et d'une cabane à outils pendant cinq ans. Un long bâtiment en briques rouges longent ces espaces verts, il s'agit de la résidence pour célibataires. Construite en 1934, elle est composé de 95 studios avec salle d'eau, et un rez-de-chaussée commun avec salle de lecture et restaurant favorisant les rencontres.

Le collège Henri Sellier





L'enseignement manuel.



L'enseigne intellectuel.

A l'origine, groupe scolaire Aristide-Briand, ce collège est le deuxième établissement scolaire construit à partir de 1930. Il est édifié en briques et béton et possède lui aussi des décorations de mosaïques et de ferronneries. Il comprend dans un premier temps une école de filles et une école de garçons de 15 classes chacune. D'abord mixte, il est réservé aux garçons à partir de 1935 en raison du trop grand nombre d'élèves. Les filles sont alors inscrites dans le groupe scolaire Edouard-Vaillant.



Ce groupe scolaire possède une piscine et un gymnase, similaires à ceux de l'école Payret-Dortail sur le plateau nord de la ville. Ils se trouvent au fond de la cour d'honneur et séparent à l'origine l'école des filles de celle des garçons. Cette piscine de 140m3 de volume était à destination des élèves mais aussi à l'ensemble de la population en dehors des heures d'ouverture de l'école. Entièrement décorée de mosaïques dans le style Art Déco, elle est désaffectée depuis le milieu des années 1970 et accueille aujourd'hui des tournages de nombreux films.

En 1968, ce groupe scolaire redevient mixte et est rebaptisé collège Henri-Sellier. Près de 600 élèves de la 6e à la 3e le fréquentent.

L'église Notre-Dame de la Paix

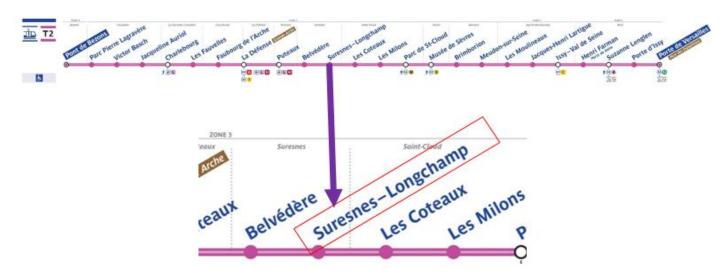


L'église Notre-Dame-de-la-Paix est édifiée sur un terrain de 2100m2 offert à l'archevêché par Henri Sellier et l'office HBM (Habitation à Bon Marché). Sa construction est financée grâce au don d'une famille du Nord. Elle fait partie du programme de 100 nouvelles églises en région parisienne en 1931 appelé « chantiers du cardinal Verdier ».

Malheureusement, cette église n'a jamais été achevée et on l'inaugure comme telle en avril 1934. La consécration a lieu en 1936. Des travaux sont entrepris en 1973 – 1974 mais le clocher est encore manquant aujourd'hui et les cloches sont posées au sol.



Si vous souhaitez plus d'informations et de découvertes sur la ville de Suresnes, n'hésitez pas à venir nous voir au MUS-Musée d'histoire Urbaine et Sociale de Suresnes : 1 place Michel Colucci dit Coluche, dans l'ancienne gare Suresnes Longchamp au niveau de l'arrêt du Tram T2 Suresnes-Longchamp.



Vous retrouverez toutes les informations d'accessibilité sur notre site internet : <u>mus.suresnes.fr</u> et pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter par mail la référente accessibilité, Madame Sophie Véniel, à l'adresse <u>sbertet@ville-suresnes.fr</u> ou par téléphone au 01 41 18 69 96.